

**Rapport pour la commission
permanente du conseil régional
JUILLET 2015**

*Présenté par
Jean-Paul Huchon
Président du conseil régional
d'Île-de-France*

**LUTTE CONTRE LA PRECARITE ENERGETIQUE ET SOCIALE
QUATRIEME AFFECTATION POUR 2015**

Chapitre budgétaire : 905 « Aménagement des territoires »
Code fonctionnel : 54 « Habitat – Logement »
Programme : HP 54-008 (154008) « Lutte contre la précarité énergétique »
Action : 15400801 « Lutte contre la précarité énergétique »

Sommaire

EXPOSE DES MOTIFS	4
ANNEXE AU RAPPORT N° 1	5
ANNEXE AU RAPPORT N° 2	11
PROJET DE DELIBERATION.....	20
ANNEXE A LA DELIBERATION N° 1	22
ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2	31

EXPOSE DES MOTIFS

Le présent rapport propose, d'une part, d'agréer un projet de rénovation thermique concernant la ville de Paris et d'attribuer six subventions intéressant une copropriété de la ville de Paris (75), une copropriété de la ville de Courcouronnes (91), et quatre copropriétés de la ville d'Argenteuil (95) et, d'autre part, d'attribuer 6 subventions à des opérations de réhabilitation thermique dans le parc locatif social pour une affectation totale de **3 985 219,45 €** d'autorisations de programme prélevées sur le chapitre 905 « Aménagement des territoires » - sous fonction 54 « Habitat – Logement » - programme HP 54-008 (154008) « Lutte contre la précarité énergétique », action 15400801 « Lutte contre la précarité énergétique » du budget 2015.

Ces opérations relèvent de l'intervention régionale en faveur de la lutte contre la précarité énergétique et sociale votée par délibération n° CR 09-11 du 10 février 2011 modifiée relative à l'action régionale en faveur du logement.


Parmi les opérations proposées, les 6 programmes concernant le parc locatif social permettent la rénovation thermique de 1 187 logements et les opérations concernant le parc privé portent sur 670 logements.

Par ailleurs, 4 opérations de logements locatifs sociaux (638 logements) et 6 opérations concernant le parc privé (670 logements), pour un montant total de 2 914 424,45 € de subventions seront réalisées sur des communes où se situent un ou plusieurs quartiers prioritaires (QPV) et/ou territoire de veille.

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches projet annexées à la délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du conseil régional
d'Ile-de-France



JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE AU RAPPORT N° 1
Proposition d'agrément pour une copropriété

Adresse : Résidence La Félicité - 160, rue d'Aubervilliers / 15-17, rue Labois-Rouillon - 75019 PARIS

Caractéristiques :

Date de construction : 1974

Nombre de lots : 214

Localisation / contexte géographique :

L'immeuble est situé dans le nord-ouest du 19^{ème} arrondissement à proximité du faisceau ferré de la gare de l'Est. Le quartier est en grande mutation urbaine depuis quelques années (centre culturel 104, reconversion entrepôts Mac Donald, mise en service du tramway, ouverture prochaine de la gare RER...). La Félicité est mitoyenne de trois parcelles voisines, une est détenue par une copropriété, une autre par un bailleur social et une dernière par la ville de Paris. Les signatures de convention d'empiètement sont en cours.

Description physique sommaire :

La copropriété est composée d'un bâtiment unique disposant de 7 entrées différentes (de R+7 à R+10). Le système de chauffage et d'eau chaude sanitaire est collectif au gaz. L'immeuble se caractérise par la présence de loggias et une structure en béton. Construit dans les années 1970, il se situe en classe énergétique E. Un ravalement a été fait en 2004 et les façades extérieures sont en bon état général.

La copropriété n'a pas de travaux d'entretien urgent à effectuer, cependant certaines pistes de rénovation ont été soulevées lors du diagnostic global de la copropriété effectué en 2014 : la toiture quoiqu'isolée présente parfois des infiltrations d'eau, le système de désenfumage est permanent (tirage thermique) et les toitures ne sont pas sécurisées. Les caissons de ventilation sont en mauvais état et les entrées d'air dans les logements sont parfois bouchées.

Répartition PO/PB : 139 propriétaires occupants / 75 propriétaires bailleurs

Gestion : Atrium Gestion

Date de la dernière assemblée générale ordinaire : 15 avril 2014

Date prévisionnelle de la prochaine assemblée générale ordinaire : mai 2015

Contexte opérationnel et caractéristiques sociales:

Contexte opérationnel :

OPATB 19^{ème}, Opération Programmée d'Amélioration Thermique des Bâtiments du 19^{ème} arrondissement, débutée en septembre 2014 et s'achevant en janvier 2020. La Félicité fait partie des copropriétés pilotes de l'opération.

Caractéristiques sociales (situation des ménages, besoins d'accompagnement) :

La copropriété a entretenu régulièrement le bâtiment. Cependant, elle connaît des problèmes importants de régulations de chauffage malgré plusieurs interventions du chauffagiste Cofely. Le besoin d'un recours compétent pour étudier le comportement thermique du bâtiment et les améliorations possibles a mené à la réalisation d'un audit énergétique global en 2013-2014. Le bilan a été clair : pour réduire les charges d'énergies et l'inconfort grandissant des occupants, il est nécessaire de réduire les consommations d'eau, de gaz et d'électricité tout en améliorant la performance thermique du bâtiment. Les travaux préconisés dans l'audit ont reçu un écho certain parmi les copropriétaires et conduit le syndicat à voter une étude par un maître d'œuvre d'un programme ambitieux de rénovation énergétique niveau BBC en avril 2014.

Afin de faciliter la communication autour du projet auprès des résidents, le conseil syndical a mis en place un site internet <http://www.residencelafelicite.fr/>. Il y explique de manière pédagogique le projet de rénovation énergétique et invite les copropriétaires à donner leur point de vue sur le projet.

La composition sociale de l'immeuble est mixte, avec une proportion équivalente de retraités et d'actifs. La composition des ménages est elle aussi hétérogène à l'image de la gamme des logements dont dispose la copropriété.

L'étude réalisée en septembre 2014 comptabilisait 76 réponses sur les 139 propriétaires occupants. Le taux de réponse est donc supérieur à 50 %. D'après les dernières données enregistrées, il apparaît que 25 foyers peuvent bénéficier de subventions individuelles : 21 foyers aux revenus très modestes et 4 foyers aux revenus modestes. De plus, 16 foyers sont éligibles aux aides sociales. Il est important de préciser que certains ménages aux ressources moyennes se situent juste au-dessus des plafonds de ressources éligibles aux subventions. Près de la moitié des propriétaires bailleurs ont fourni les informations concernant leurs pratiques bailleuses (38 sur 75), il y a parmi ceux-ci trois logements occupés à titre gratuit.

Copropriétaires	Nombre de pièces	Surface (m ²)	Loyer Hors Charges	Médiane OLAP par typologies de surface	Ecart / OLAP
1	1	32	16,50 €	23,40 €	-29%
2	4	88	20,40 €	19,60 €	4%
3	3	61	18,63 €	18,90 €	-1%
4	2	52,86	17,48 €	20,00 €	-13%
5	2	48,75	14,29 €	20,00 €	-29%
6	2	40	occ. gratuit	20,00 €	
7	2	48,08	15,33 €	20,00 €	-23%
8	2	54	7,35 €	20,00 €	-63%
9	1	30	21,00 €	23,40 €	-10%
10	2	43,54	15,50 €	20,00 €	-23%
11	2	46,56	19,97 €	20,00 €	0%
12	2	47	17,51 €	20,00 €	-12%
13	1	30	occ. gratuit	23,40 €	
14	2	48	17,27 €	20,00 €	-14%
15	1	33	25,15 €	23,40 €	7%
16	2	49	14,29 €	20,00 €	-29%
17	4	89	15,62 €	19,60 €	-20%
18	2	45	15,24 €	20,00 €	-24%
19	2	45	17,12 €	20,00 €	-14%
20	2	45	21,00 €	20,00 €	5%
21	2	45	16,60 €	20,00 €	-17%
22	4	80	12,50 €	19,60 €	-36%
23	1	29	24,00 €	23,40 €	3%
24	2	50	18,90 €	20,00 €	-6%
25	1	29	22,90 €	23,40 €	-2%
26	1	27	occ. gratuit	23,40 €	
27	4	89	13,50 €	19,60 €	-31%

28	1	30	17,00 €	23,40 €	-27%
29	1	30	17,60 €	23,40 €	-25%
30	4	89	15,60 €	19,60 €	-20%
31	2	48	18,40 €	20,00 €	-8%
32	1	32	22,80 €	23,40 €	-3%
33	4	86	17,57 €	19,60 €	-10%
34	1	29	23,00 €	23,40 €	-2%
35	1	30	24,00 €	23,40 €	3%
36	1	30	18,33 €	23,40 €	-22%
37	2	54	7,35 €	20,00 €	-63%
38	1	35	23,20 €	23,40 €	-1%
Moyenne					-16%

Gestion et fonctionnement

Montant du budget prévisionnel 2014 : 690 655,14 €
Charges réelles de l'exercice 2013: 702 834,00 €

La gestion de la copropriété est stable. La situation financière de l'immeuble est bonne.

Le syndic est le cabinet Atrium Gestion. Il a été nommé il y a plus de 8 ans et semble apporter satisfaction au conseil syndical. Le syndic est assez coopératif et le conseil syndical est très impliqué dans la vie de la copropriété. En effet, le conseil syndical porte les différents projets de travaux et dispose de la confiance des copropriétaires. De plus, le conseil syndical multiplie les actions de mobilisation au sein de la copropriété en employant des moyens de communication variés : affichage, permanences occasionnelles afin d'expliquer le projet de rénovation énergétique, fiches de liaison entre les propriétaires et le conseil syndical, réunion d'information et mise en place d'un site internet. La diversité de ces moyens de communication a pour but de toucher l'ensemble des copropriétaires et de les sensibiliser au projet.

D'après les éléments recueillis, il y a à ce jour une dizaine de copropriétaires débiteurs pour un montant de 51 000 €.

Programme de travaux envisagé :

Postes de travaux et d'ingénierie connexes concernés par la demande de prise en charge au titre du dispositif de lutte contre la précarité énergétique et sociale :

- ravalement avec isolation thermique des façades,
- remplacement des portes intérieures
- plancher bas
- fermeture des porches
- isolation toiture
- amélioration rendement chaudières et pompes
- amélioration éclairage
- ventilation
- menuiseries anciennes
- volets roulants
- eau chaude sanitaire solaire

Date de l'assemblée générale concernée : mai 2015

Montant des travaux et de l'ingénierie connexe à prendre en charge au titre du dispositif de lutte contre la précarité énergétique et sociale

4 686 184 € TTC

Quote-part moyenne : 21 898 €

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : automne 2015

Eléments de méthodologie :

Le diagnostic global a été réalisé par Réanova - POUGET Consultants à partir de la méthode ouverte de calcul WIN PTZ développée par l'éditeur Perrenoud.

Résultat de l'audit thermique avant intervention :

Etiquette DPE : **E** – consommation de l'immeuble 263 kWh/m²/an
 Besoin annuels (kWh/an) réels : 4 276 701 kWh/an

La démarche engagée est un projet global ayant pour objectif de réaliser un programme de travaux cohérent en agissant sur le bâti pour réduire les besoins de l'immeuble. Le syndicat des copropriétaires a compris l'intérêt d'intervenir en isolant les façades mais également de compléter ces travaux par plusieurs autres interventions pour que le programme soit cohérent. La copropriété a missionné un groupement de maîtrise d'œuvre (Enéra Conseils/Cabinet Rocher Amouroux) pour réaliser un projet de rénovation énergétique globale.

Le projet de travaux, objet de cette demande, comporte tous les travaux préconisés par le diagnostic hormis la fermeture des loggias, intervention jugée trop lourde pour une part importante des copropriétaires. Afin d'atteindre la performance rénovation BBC, la copropriété a souhaité ajouter à ce programme la mise en place d'un système d'eau chaude solaire. **Il permettra un gain énergétique de deux classes pour atteindre l'étiquette C et une consommation de 116 kWh/m²/an.**

Typologie des actions concourant à l'amélioration de la performance énergétique :

- Le groupement de maîtrise d'œuvre est composé du bureau d'études thermiques Enéra Conseils, qui le pilote, et du cabinet d'architecture Rocher Amouroux.
- Enéra Conseils calcule notamment les performances projetées après travaux.
- L'architecte est chargé du contrôle de la qualité de la réalisation des travaux.
- Références des entreprises et maîtres d'œuvre chargés des travaux et autres interventions techniques associées ;
 Enéra Conseil – M. Michet Ingénieur énergétique
 Cabinet Rocher Amouroux – M. Rocher, Architecte DEA

Autres leviers concourant à la modération des consommations :

Un programme de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie et à la bonne gestion du bâtiment à destination des usagers se met en place. Le conseil syndical propose une stratégie d'achat groupé de matériels visant à encourager les réductions de consommation d'énergies (économiseurs d'eau, des ampoules économes) alliée à des propositions d'actions à l'échelle du logement (recensement des fuites, sollicitation de devis pour des compteurs d'eau individualisés). Le conseil syndical est engagé dans une démarche pédagogique pour une adhésion volontaire aux éco-gestes.

La mise en place d'une forte communication autour du montage du projet crée des liens et fonde un nouveau mode de cohabitation sur la résidence. La première fête des voisins en juillet 2014 a été un succès qui a rapproché les habitants. Pour que les habitants de la résidence appréhendent la globalité du projet de rénovation énergétique, le conseil syndical étoffe ses informations sur :

- le site internet
- les affichages dans le hall de l'immeuble
- et en assurant une continuité de la présence physique du conseil syndical (permanences, réunions).

Par ailleurs, le conseil syndical, met en place différentes actions d'amélioration du cadre de vie :

- projet de végétalisation sur un mur pignon auprès de la ville de Paris (biodiversité et lutte contre îlot de chaleur),
- recensement des toitures végétalisables,
- projet d'installation et de production d'énergie renouvelable (ECS solaire, petit éolien : rambarde intelligente aeroleaf®),
- création d'un petit jardin partagé sur le bout de terrain inoccupé (lien social)

- mise en place du compostage (réduction des déchets)
- réflexion sur l'installation de prises de rechargement véhicules électriques (conseil ARC)
- étude de sécurisation de la résidence et mise en place d'accès handicapés sur 3 bâtiments,
- identification d'une partie de toiture pour une éventuelle surélévation.
- sollicitation du maître d'œuvre et de l'architecte sur l'origine et la durabilité des matériaux, sur le traitement des déchets de chantier et recyclage, sur l'énergie grise globale du projet avec la participation d'un maximum de fournisseurs locaux...

Aides sollicitées auprès de la Région et sur les autres dispositifs d'accompagnement parallèlement mobilisés (« habiter mieux », eco-PTZ, crédit d'impôts etc...) :

Aide au syndicat Ville de Paris : 428 000 €
Aides individuelles Anah: 427 062 €
Habiter mieux Etat : 43 600 €
Crédit d'impôts : 368 800 €
Certificats d'Economie d'Energie : 99 560 €
Aide au syndicat Région : 428 000 €

ANNEXE AU RAPPORT N° 2

Comptes et bilans

Les comptes sociaux

+ BILAN ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIF	EXERCICE 2013			EXERCICE 2012
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	NET	
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Baux emphytéotiques	12 922	5 306	7 616	7 913
Autres	1 784	962	822	1 268
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains aménagés, loués, bâtis	600 655	2 872	597 783	550 765
Constructions locatives sur sol propre	2 493 676	850 818	1 642 857	1 559 449
Constructions locatives sur sol d'autrui	174 752	75 754	98 998	109 349
Bâtiments administratifs	3 405	2 085	1 320	1 485
Installations techniques, matériel et outillage et autres	13 171	9 137	4 034	3 978
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
Terrains	73 757		73 757	72 599
VRD, agencements et aménagements de terrains	4 481		4 481	3 439
Constructions	128 182	127	128 055	146 474
Avances et acomptes	847		847	4 332
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	139		139	139
Titres immobilisés	799	59	740	740
Prêts	3 887		3 887	4 253
Autres	18		18	19
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (1)	3 512 475	947 120	2 565 355	2 468 202
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Immeubles en cours	43		43	43
Immeubles achevés				
Immeubles acquis par résolution de vente				
FOURNISSEURS DÉBITEURS	15 145		15 145	14 899
CRÉANCES D'EXPLOITATION				
Créances locataires et comptes rattachés	58 318	18 434	39 884	34 812
Créances sur acquéreurs				29
Autres	87 891		87 891	109 986
CRÉANCES DIVERSES				
Sociétés civiles immobilières				
Groupe opérations faites en commun	89 647		89 647	86 092
Opérations pour le compte de tiers				
Autres	3 022	178	2 844	6 555
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	70 000	813	69 187	46 768
DISPONIBILITÉS	1 345		1 345	659
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	325 411	19 425	305 986	298 853
TOTAL GÉNÉRAL (1 + 2)	3 837 886	966 545	2 871 341	2 766 055

+ BILAN PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)

ACTIF	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
CAPITAL ET RÉSERVES		
Capital	18 345	18 345
Réserves et primes	438 626	405 908
Report à nouveau	902	678
Résultat de l'exercice	57 409	33 630
<i>Sous-total</i>	<i>515 282</i>	<i>458 561</i>
Subventions d'investissement	452 254	448 845
Amortissements dérogatoires	65 829	47 862
TOTAL CAPITAUX PROPRES (1)	1 033 465	955 368
PROVISIONS		
Provisions pour risques	3 812	3 958
Provisions pour gros entretien	5 538	4 904
Autres provisions pour charges	7 787	6 808
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (2)	17 147	15 670
DETTES FINANCIÈRES		
Participation des employeurs à l'effort de construction	258 847	246 702
Emprunts auprès des établissements de crédit		
• Caisse des Dépôts et Consignations	961 131	906 235
• C.G.L.L.S.	59 548	73 106
• Crédit Foncier de France	190 456	202 584
• Caisse d'Épargne	50 404	46 999
• Autres banques	95 741	82 198
Dépôts et cautionnement reçus	20 172	20 155
Emprunts et dettes financières diverses	64 050	93 869
Clients créditeurs	7 994	7 522
Dettes d'exploitation		
• Fournisseurs	24 054	20 196
• Dettes fiscales et sociales et autres	25 153	26 403
Dettes diverses		
• Fournisseurs sur immobilisations	37 440	35 554
• Autres dettes	21 930	24 022
TOTAL DETTES (3)	1 816 920	1 785 525
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (4)	3 809	9 492
TOTAL GÉNÉRAL (1 + 2 + 3 + 4)	2 871 341	2 786 055

* COMPTE DE RÉSULTAT HLM (EN MILLIERS D'EUROS)

COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Récupération des charges locatives	83 318	79 308
Loyers	263 172	258 076
Autres produits divers	2 522	2 152
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	349 013	339 536
Production stockée		81
Production immobilisée	4 140	3 441
Subventions d'exploitation	218	287
Reprises sur amortissements et provisions	8 068	7 650
Transferts de charges	2 023	2 373
Autres produits		1
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	383 461	353 329
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats non stockés	48 373	45 057
Variation de stocks		60
Services extérieurs	77 906	72 843
Impôts, taxes et versements assimilés	38 992	37 593
Charges de personnel :		
• Salaires et traitements	27 765	26 929
• Charges sociales	13 745	13 510
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
• Charges d'exploitation à répartir		
• Dotations aux amortissements des immobilisations et baux à long terme	77 515	75 663
• Dépréciations des stocks et en-cours	2 095	5 345
• Dotations aux provisions sur actifs circulants	3 923	3 561
• Dotations aux provisions pour gros entretien	4 090	3 027
• Autres dotations aux provisions pour risques et charges	2 387	4 011
• Autres charges	2 224	2 025
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	299 015	289 624
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	84 446	63 705
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus des actions		223
Produits autres immobilisations financières	35	39
Produits autres créances et valeurs mobilières de placement	2 911	2 977
Autres produits financiers		2
Reprises sur provisions	823	3 906
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	3 769	7 147
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêts	53 580	51 663
Autres charges financières	474	397
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	54 054	52 060
RÉSULTAT FINANCIER	-50 285	-44 913
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	3 610	2 877
Sur opérations en capital	85 698	40 553
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 319	2 552
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	91 627	45 982
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 761	861
Sur opérations en capital	24 727	13 489
Dotations aux amortissements et provisions	20 238	14 897
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	46 726	29 247
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	44 901	16 735
PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS	1 822	1 756
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	52	141
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	57 408	33 630

+ COMPTE DE RÉSULTAT DE GESTION (EN MILLIERS D'EUROS)

COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
Loyers	262 275	256 403
Charges nettes sur créances douteuses locataires	-3 166	-2 476
Loyers nets	259 109	253 926
Pertes sur charges récupérables	-3 201	-4 048
Produits locatifs nets	255 908	249 878
Autres produits	418	462
Total produits nets locatifs	256 327	250 341
Redevances CGLLS contribution sur les revenus locatifs	-1 853	-604
Redevances propriétaires (loc. rés. étudiantes et parkings)	-2 000	-2 065
Redevances	-3 853	-2 669
Maintenance, répar, entr. courant et GE non provisionnables	-22 191	-18 896
Travaux et honoraires suite à sinistres	-3 025	-3 842
Versements assurances	1 918	2 058
Autres charges non récupérables sur ensembles immobiliers	-2 000	-2 234
Gros entretien provisionnable	-2 427	-2 051
Maintenance	-27 724	-25 966
Masse salariale non récupérable du personnel de proximité	-6 178	-6 029
Taxes foncières	-25 901	-24 241
Honoraires techniques	-734	-780
Honoraires contentieux	-1 345	-1 132
Assurances	-2 316	-2 989
Locations immobilières et charges directes	-654	-655
Frais de gestion courante sur ens. immob., subventions FSL ...	-784	-580
Autres charges directes	-37 911	-36 417
Charges directes sur ensembles immobiliers	-69 488	-65 051
MARGE SUR COÛTS DIRECTS	185 838	185 290
Masse salariale du personnel administratif	-27 200	-26 774
Personnel extérieur	-138	-269
Locations immobilières et charges	-4 491	-4 966
Publicité et relations publiques	-513	-425
Frais de déplacement, assurance transport	-546	-558
Informatique	-264	-276
Honoraires divers	-813	-671
Frais de gestion courante administrative	-3 113	-2 988
Dotations aux amortissements administratifs	-1 631	-1 888
Taxe foncière administrative	-300	-290
Frais généraux bruts	-39 008	-39 103
Produits accessoires (gestion pour compte de tiers et subv.)	166	279
Production immobilisée	2 160	1 948
Quote-part des GIE (Expertise, informatique, centre d'appel)	-6 376	-4 446
Quote-part refacturation PMAD	1 265	1 237
Quote-part administration générale (prestations - redevances)	166	166
Quote-part image de marque	-884	-875
Prestations minorées des redevances	-3 504	-1 691
Frais généraux nets	-42 511	-40 794
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	144 327	144 496
Dotations aux amortissements - reprises sur subventions	-54 161	-53 943
Dotations - reprises sur provisions Gros Entretien	-634	-73
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	89 532	90 480
Charges financières	-51 453	-49 671
Produits financiers	3 113	6 148
Résultat financier	-48 339	-43 523
RÉSULTAT COURANT	41 193	46 957
Plus-values de cessions nettes et marge sur accession	38 493	6 929
Résultat exceptionnel et charges nettes sur provisions	-19 868	-16 646
Démolitions ANRU et hors ANRU	-28	-604
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	59 790	36 636

BILAN - ACTIF

N° DE COMPTE	ACTIF	Exercice N			Exercice N-1	
		30/06	31/12	31/12	31/12	31/12
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				4 212 130,43	4 169 950,82
001	Prix d'établissement					
002-003-004	Biens corporels, à construction et à réhabilitation	7 022 838,88	2 816 708,43	4 212 130,43		4 169 950,82
005-006-007-008-009-010	Autres (*)	1 259 789,70	1 259 789,70			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				1 820 231 825,70	1 774 829 684,81
010	Terminés :					
011	Terminés nus	24 282,20		24 282,20		20 282,20
012-013-014	Terminés bâtis et autres	335 148 897,70		335 148 897,70		338 774 388,82
015	Agencements et aménagements de terrains					
016-017	Constructions :					
018-019-020	Constructions locatives (sur soi propre)	2 288 631 252,84	861 885 948,99	1 426 845 805,85		1 299 897 728,08
021-022-023	Constructions locatives sur sol d'autrui	359 800 707,78	124 301 735,46	135 618 284,22		132 233 733,81
024-025-026	Immobles en location avec faculté d'acquisition, affectation	15 404 837,79	10 719 752,20	2 884 785,65		2 809 743,24
027-028	Immobles en location sans faculté d'acquisition, affectation					
029-030	Immobilités corporelles en cours				332 648 492,48	289 791 656,47
031	Terminés	21 688 888,18		21 688 888,18		19 488 891,24
032-033	VRD et constructions					
034	Travaux d'amélioration	311 782 484,36		311 782 484,36		281 802 918,54
035-036	Autres, avances et acomptes					2 946,89
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				4 056 439,48	4 499 733,20
037-038	Participations	174 818,14		174 818,14		174 817,14
039-040-041	Créances rattachées à des participations					
042-043	Titres immobiliers					
044	Prix principaux pour acquisition					
045	Prix complémentaires pour acquisition					
046	Prix aux SCOC	3 883 611,32		3 883 611,32		4 304 906,19
047-048	Autres					
049-050	Intérêts courus					
	TOTAL I	3 783 198 438,02	1 000 057 928,80	2 281 349 628,18	2 291 349 628,18	2 063 891 618,39
	STOCKS ET EN-COURS				3 284 853,89	1 978 104,79
051 (dont de 310)	Terminés à aménager					
052	Immatures en cours	3 739 737,19		3 739 737,19		1 978 104,79
053 (dont de 330)	Immatures achevés :					
054	Disponibles à la vente	1 828 118,81		1 828 118,81		
055	Temporairement loués					
056	Immatures susceptibles d'être vendus ou affectés					
057	Agencements					
058	Fournisseurs d'intérêts	977 012,81		977 012,81	977 012,81	1 889 670,42
	CRÉANCES D'EXPLOITATION				181 708 128,32	202 882 981,78
059	Créances clients et autres (y compris 413)					
060	Locataires et organismes payeurs d'APL	19 768 814,04		19 768 814,04		19 342 612,18
061	Créances sur occupants					21 372,20
062	Clients - autres acheteurs					
063	Emprunteurs et locataires occupants acheteurs					
064	Clients divers ou litiges	28 488 212,08	20 353 818,00	8 183 386,70		8 483 584,04
065	Produits non encore facturés	6 218 482,19		6 218 482,19		6 868 447,13
066	Autres	189 889 333,03		189 889 333,03		171 807 885,07
067-068-069	CRÉANCES DIVERSES (3)				83 387 053,70	84 850 235,81
070	Opérations d'aménagement					
071	Sociétés Crédes Immobilières OUI SCOC	81 289 467,18		81 289 467,18		72 009 663,19
072-073	Groupes, Associations, Opérateurs, baux en commun et GIE					
074	Opérations pour le compte de tiers	12 472 647,89	389 061,05	12 180 588,83		12 850 678,42
075	Autres	69 888 437,18		69 888 437,18	69 888 437,18	419 887,62
	DISPONIBILITÉS				11 184 743,08	38 681 718,77
076	Valours à rattachement					
077	Intérêts courus					
078-079	Banques, établissements financiers et assimilés	11 182 462,74		11 182 462,74		38 681 718,77
080-081	Caisse	38 281,24		38 281,24		
082-083	Charges constatées d'avance	181 808,71		181 808,71	181 808,71	237 393,77
	TOTAL II	383 110 812,83	20 721 874,85	362 389 838,78	362 389 838,78	329 980 718,70
	TOTAL III	71 791,06		71 791,06	71 791,06	83 038,09
	TOTAL IV					
	TOTAL V					
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 646 381 161,91	1 021 679 803,65	2 623 861 388,80	2 623 861 388,80	2 393 847 887,18

(1) Dont droit de bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

COMPTE DE RÉSULTAT [CHARGES]

Exercice 2013

INDICATEUR	CHARGES	Exercice N		Exercice N-1
		Charges (reçu / débit)	Charges (non / décaissé)	
			Yours partiel	Net
			281 739 671,40	272 998 069,46
			121 325 082,02	117 784 175,98
60-61-62	Consommations de l'exercice en provenance des tiers			
60 (incl de 609)	Achats stockés :			
601	Terrains	3 691 673,16	3 691 673,16	2 602 885,94
602	Approvisionnement			
6071	Immobilisations acquises par résolution de vente ou adjudication			
603	Variation des stocks :			
6031	Terrains			
6032	Approvisionnement			
6033	Immobilisations acquises par résolution de vente ou adjudication			
601-603	Frais liés à la production de stocks immobiliers			
606	Achats non stockés de matières et fournitures	40 382 318,14	665 599,12	40 947 918,26
61-42 (incl de 619 et 629)	Services extérieurs :			
611	Travaux réalisés à l'exploitation	8 200 827,85	247 124,41	8 447 952,26
6151	Entretien et réparations courantes sur biens immobiliers	13 620 674,28	16 645 762,66	29 166 436,91
6152				
6153	Dépenses de gros entretien sur biens immobiliers localisés		11 488 137,20	10 379 417,07
6158-6158-6158	Autres travaux d'entretien, de maintenance ou de réparations		83 948,79	41 091,73
6122-6122-6127	Redevenances de créteil bail et loyers des baux à long terme		32 030,47	42 818,19
618	Primes d'assurances	2 028 732,10	2 028 732,10	2 615 242,23
621	Personnel extérieur à la société	778 601,71	778 601,71	1 087 640,76
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 059 527,88	2 885 238,78	3 081 974,58
623	Publicité, publications, relations publiques		322 024,44	310 761,81
623	Dépacements, missions et réceptions		565 760,86	622 732,61
6283	Redevenances		3 614 891,13	2 815 484,86
Autres comptes 61 et 62	Autres	2 431 797,20	13 681 417,17	16 313 214,37
63	Impôts, taxes et versements assimilés		38 858 735,70	38 463 373,68
631-633	Sur rémunérations	1 002 898,82	3 410 557,82	4 413 256,24
63112	Taxes foncières		27 278 811,80	27 083 028,64
Autres 631-633	Autres	6 961 882,51	210 006,88	7 197 852,01
64	Charges de personnel		40 050 887,64	38 486 728,11
641-648	Salaires et traitements	8 876 281,28	18 126 740,84	25 802 022,12
649-647-648	Charges sociales	3 268 583,20	10 979 062,22	14 246 645,42
681-682	Dotations aux amortissements et aux provisions			80 019 972,30
681	Sur immobilisations : dotations aux amortissements :			
6812	Charges d'exploitation à répartir		23 265,03	11 942,89
6811 (partiel-68112-68123)-681201-681235-681236	Immobilisations localisées et baux à long terme		71 046 208,16	65 783 639,21
6826	Autres		488 160,14	564 785,23
6826	Sur immobilisations : dotations aux provisions			
6827	Sur actifs circulants : dotations aux provisions :			
68273	Stocks et en cours			
68274	Créances douteuses		6 651 181,94	6 315 238,48
68216-68280	Pour risques et charges : dotations aux provisions :			
68216	Pour opérations immobilières			
6825	Pour gros entretien		2 780 000,00	4 047 000,00
reste de 682	Autres		24 167,00	751 637,00
681-681-688	Autres charges		1 488 215,84	1 807 080,00
684	Pertes sur créances irrécouvrables		1 488 339,47	1 788 804,16
681-688	Redevances et charges diverses de gestion courante		18 674,37	9 175,84
685	Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
	CHARGES FINANCIÈRES		47 228 330,53	42 936 024,58
688	Dotations aux amortissements et aux provisions			
689	Charges d'intérêts (2) :	58 858,00	58 858,00	89 107,00
681.21 et .22	Intérêts sur opérations localisées	47 014 390,32	47 014 390,32	42 847 617,56
681.23	Intérêts compensatoires			
681.4	Intérêts d'opérations d'accession-relais préfinancement			
681.5	Intérêts d'opérations d'accession-emprunts consolidés			
681.1-3-6-9	Intérêts sur autres opérations			
687	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
684-685-686-688	Autres charges financières	165 091,21	165 091,21	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES		17 657 491,03	18 105 949,62
671	Sur opérations de gestion	2 284 950,93	2 284 950,93	1 332 820,22
672	Sur opérations en capital :			
676	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	3 896 110,87	3 896 110,87	3 894 401,68
679	Autres	9 890 211,23	9 890 211,23	8 163 605,32
687	Dotations aux amortissements et aux provisions :			
6871	Dotations aux amortissements			23 939,20
6872	Dotations aux provisions réglementées			
6873-6876	Dotations sur autres provisions	1 378 216,00	1 378 216,00	1 891 269,00
69	PARTICIP. DES SAL. - IMPÔTS SUR LES BENEF. ET ASSIMILÉS	1 677 903,11	1 677 903,11	1 638 696,77
	TOTAL DES CHARGES	83 499 286,74	284 802 136,33	348 301 405,07
	Solde créditeur = Bénéfice		31 623 840,20	30 620 242,05
	TOTAL GENERAL		378 826 246,27	382 167 475,46

(1) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(2) dont intérêts concernant les emprunts liés

SOCIÉTÉ : OSICA

1
Fiche n° 6

COMPTES DE RÉSULTAT [PRODUITS]

Exercice 2013

N° DE COMPTE	PRODUITS	Exercice N		Exercice N-1
		Débit	Totaux partiels	
			331 667 480,41	319 464 336,48
			309 898 832,10	303 627 062,69
70 (net de 709)	Produits des activités			
7011	Ventes de terrains lots			
7012-7013	Ventes d'immeubles bâtis	441 676,42		2 986 877,91
7014	Ventes de maisons individuelles			
7017-7019	Ventes d'autres immeubles			
703	Récupération des charges locales	81 047 850,84		80 303 884,88
704	Loyers :			
7041	Loyers des logements non conventionnés	8 348 076,98		13 899 464,44
7049	Loyers des logements conventionnés	178 888 157,10		169 117 252,29
7042	Suppléments de loyers	881 814,83		842 776,89
7048	Résidences pour étudiants, foyers, résidences sociales	19 071 209,70		18 718 854,88
7047	Logements en location - cession et livrés	10 620 661,38		10 276 747,57
7044-7046-7046	Autres	8 185 034,15		6 885 675,08
706	Prestations de services :			
7062	Activités de prêtour			
70631	Activités de promotion - Sociétés sous égide			
70632-70636	Prestations de services à personnes physiques et autres proches de promotion			
7066	Rémunération de gestion, location-évaluation			
70671	Prestations de services, gestion des SCC			
70672	Prestations de services, gestion des prêts des SCC			
7065	Prestations de services, copropriété	248 248,08		253 397,82
7064	Autres	1 493 851,86		1 389 190,81
788	Produits des activités annexes :			
7888	Récupération de charges de gestion imputables à d'autres organismes HLM			
7841-7882-7883-7885-7888	Autres	787 840,83		105 880,31
71	Production stockée (ou destockage)		3 286 746,24	-37 888,19
7153	Variation des stocks - Travaux en cours	3 881 673,16		2 802 885,94
7133	Variation des stocks - Immeubles achetés	-404 826,82		-2 840 665,13
72	Production immobilisée		8 000 028,15	4 131 748,02
7222	Immeubles de rapport (hors financiers externes)			4 131 748,02
721-Autres 722	Autres productions immobilisées	8 000 028,15		
74	Subventions d'exploitation		40 285,61	111 788,16
741-742	Bonifications et primes			
743	Subventions d'exploitation diverses	40 285,61		111 788,16
744	Subventions pour travaux de réparations			
741-742	Reprises sur provisions et amortissements		8 671 719,68	8 494 340,00
7836	Reprises sur provisions pour gros entretien	4 118 000,00		3 885 000,00
78274	Reprises sur provisions pour dépréciations de créances	4 311 841,68		4 639 349,00
781-Autres 782	Autres reprises	141 878,00		
791	Transferts de charges		3 288 724,82	2 862 714,68
7917	Transferts de grosses réparations			
7911-7912-7916-7918	Autres	3 288 724,82		2 862 714,68
791-794-796	Autres produits	1 683 174,01	1 683 174,01	194 322,39
735	Quoties-parts de résultat sur opérations faites en commun			
75	PRODUITS FINANCIERS		2 218 089,04	2 327 446,73
781	De participations (2)			
7811	Revenus des actions			
7812	Revenus des parts des sociétés civiles immobilières de ventes			
7818	Revenus sur autres titres, autres formes de participations et créances rattachées			
762	D'autres immobilisations financières (2)			
78241-78242	Prêts accession			
7824-78248-7827	Autres			
783-784	D'autres créances et valeurs mobilières de placement	373 913,34	373 913,34	211 565,37
785-786-788	Autres (2)		1 229 711,19	1 653 389,22
7881	Intérêts sur avances (sociétés)	1 223 711,19		1 653 389,22
785-788-7882-7888	Autres produits financiers			
788	Reprises sur provisions	38 217,65	35 217,65	
788	Transferts de charges financières			
787	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	585 226,98	585 226,98	462 512,14
	PRODUITS EXCEPTIONNELS		45 838 685,82	40 385 683,24
771	Sur opérations de gestion	4 305 622,40	4 305 622,40	3 724 537,73
	Sur opérations en capital		41 088 240,43	34 032 081,16
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	18 221 514,69		12 963 637,80
777	Subventions d'investissement versées au résultat de l'exercice	12 485 707,88		10 718 438,98
778	Autres	12 388 217,88		10 350 004,37
787	Reprises sur provisions	547 832,99	547 832,99	2 639 074,38
797	Transferts de charges exceptionnelles			
	TOTAL DES PRODUITS	379 825 245,27	379 825 245,27	382 187 475,48
	Solde début exercice			
	TOTAL GENERAL		379 825 245,27	382 187 475,48

(1) dont produits relatifs à des exercices antérieurs

(2) dont produits concernant les entreprises liées

PROJET DE DELIBERATION

DU

Lutte contre la précarité énergétique et sociale
Quatrième affectation pour 2015

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** Le Code général des collectivités territoriales ;
- VU** La délibération du Conseil régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission Permanente ;
- VU** La délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France ;
- VU** La délibération n° CR 09-11 du 10 février 2011 modifiée relative à l'action régionale en faveur du logement ;
- VU** La délibération n° CR 88-13 du 21 novembre 2013 relative au renforcement des mesures en faveur de l'efficacité énergétique et de lutte contre la précarité énergétique et sociale dans les politiques régionales en faveur du logement et énergie climat ;
- VU** La délibération n° CP 14-679 du 20 novembre 2014 approuvant notamment la labellisation de la copropriété Bois Sauvage à Courcouronnes (91080)
- VU** La délibération n° CP 14-035 du 30 janvier 2014 approuvant notamment la labellisation de la copropriété Tour Billy à Argenteuil (95100)
- VU** La délibération n° CP 14-195 du 10 avril 2014 approuvant notamment les labellisations des copropriétés Angèle K et Monet à Argenteuil (95100)
- VU** La délibération n° CP 14-300 du 18 juin 2014 approuvant notamment la labellisation de la copropriété Bretagne à Argenteuil (95100)
- VU** La délibération n° CP 11-866 du 16 novembre 2011 portant notamment approbation de conventions-types ;
- VU** Le budget de la Région Ile-de-France pour 2015 ;
- VU** Le rapport CP 15-388 présenté par monsieur le Président du Conseil régional d'Ile-de-France
- VU** L'avis de la commission du logement, de l'habitat, du renouvellement urbain et de l'action foncière ;
- VU** L'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1 :

Agrée le projet de rénovation thermique dont le programme est détaillé en annexe du présent rapport et qui est mis en œuvre par la copropriété suivante :

- Résidence Félicité sise 160, rue d'Aubervilliers et 15/17 rue Labois Rouillon – 75019 Paris

Article 2 :

Décide de participer au titre du dispositif de la lutte contre la précarité énergétique et sociale au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de 3 985 219,45 €.

Subordonne le versement de ces subventions à la signature de conventions conformes aux conventions type adoptées par délibération n° CP 11-866 du 16 novembre 2011 et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **3 985 219,45 €** disponible sur le chapitre 905 « Aménagement des territoires » - Sous-fonction 54 « Habitat – Logement », programme HP 54-008 (154008) « Lutte contre la précarité énergétique », action 15400801 « Lutte contre la précarité énergétique » du budget 2015 conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 3 :

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution de la subvention à compter de la date prévisionnelle de démarrage indiquée dans le tableau ci-après, en application de l'article 17 de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier.

N° de dossier	Opération	Bénéficiaire	OS/Date prévisionnelle de démarrage
15006101	réhabilitation thermique de 304 logements situés squares Cure et Barrerie à Magny-les-Hameaux	OPIEVOY OPH INTERDEPARTEMENTAL DE L ESSONNE DU VAL D OISE ET DES YVELINES	01/04/2015

**Le président du conseil régional
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 1

Etats récapitulatifs

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/07/2015	N° de rapport :	R0007693	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	905 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel :	54 - Habitat - (Logement)
Programme :	154008 - Lutte contre la précarité énergétique
Action :	15400801 - Lutte contre la précarité énergétique

Dispositif :	00000659 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc social
---------------------	--

Dossier :	15003158 - 93-MONTREUIL - GROUPE VITRY - REHABILITATION 116 LOGEMENTS		
Bénéficiaire :	R37085 - OPH OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT MONTREUILLOIS		
Localisation :	MONTREUIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	232 000,00 €	Code nature :	204162

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
2 879 637,00 €	TTC 8,06 %	232 000,00 €

Dossier :	15003160 - 93-MONTREUIL - CONDORCET VARLIN - REHABILITATION 69 LOGEMENTS		
Bénéficiaire :	R37085 - OPH OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT MONTREUILLOIS		
Localisation :	MONTREUIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	138 000,00 €	Code nature :	204162

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
2 058 190,00 €	TTC 6,7 %	138 000,00 €

Dossier :	15003698 - 94-CHOISY - LES NAVIGATEURS - REHABILITATION 245 LOGEMENTS		
Bénéficiaire :	R7006 - OPH 94 VALOPHIS HABITAT OFFICE PUB HABITAT 94		
Localisation :	CHOISY-LE-ROI		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	462 973,00 €	Code nature :	204162

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
4 629 731,00 €	TTC 10 %	462 973,00 €

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/07/2015	N° de rapport :	R0007693	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	905 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel :	54 - Habitat - (Logement)
Programme :	154008 - Lutte contre la précarité énergétique
Action :	15400801 - Lutte contre la précarité énergétique

Dispositif :	00000659 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc social
---------------------	--

Dossier :	15006101 - 78-MAGNY LES HAMEAUX - BARRERIE ET CURE - REHABILITATION 304 LOGEMENTS		
Bénéficiaire :	R25423 - OPIEVOY OPH INTERDEPARTEMENTAL DE L ESSONNE DU VAL D OISE ET DES YVELINES		
Localisation :	MAGNY-LES-HAMEAUX		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	608 000,00 €	Code nature :	204162

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
6 979 549,00 €	TTC 8,71 %	608 000,00 €

Dossier :	14017045 - 93-AUBERVILLIERS - JULES VERNE/PONCEAUX - REHABILITATION 32 LOGEMENTS		
Bénéficiaire :	R7364 - SA D'HLM OSICA		
Localisation :	AUBERVILLIERS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	64 000,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
687 764,00 €	TTC 9,31 %	64 000,00 €

Dossier :	15001170 - 94-GENTILLY - GABRIEL PERI - REHABILITATION DE 421 LOGEMENTS		
Bénéficiaire :	R1767 - EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE		
Localisation :	GENTILLY		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	721 480,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
7 214 798,00 €	TTC 10 %	721 480,00 €

Total sur le dispositif 00000659 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc social :	2 226 453,00 €
---	----------------

Total sur l'imputation 905 - 54 - 154008 - 15400801 :	2 226 453,00 €
--	----------------

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote sur projet d'ensemble

Commission permanente du :	09/07/2015	Budget :	2015
Projet d'ensemble :	00001465 - LABEL 14035CDSR9510003		
Chapitre :	905 - Aménagement des territoires		
Code fonctionnel :	54 - Habitat - (Logement)		
Programme :	154008 - Lutte contre la précarité énergétique		
Action :	15400801 - Lutte contre la précarité énergétique		
Dispositif :	00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé		
Dossier :	15010820 - SDC TOUR BILLY 63/65 RUE LIEUTENANT COLONEL PRUD'HON A ARGENTEUIL (95100)		
Bénéficiaire :	R30953 - FONCIA MARCEAU		
Localisation :	ARGENTEUIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	247 564,00 €	Code nature :	20422
Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
990 256,01 €	TTC 25 %	247 564,00 €	
Total sur le dispositif 00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé :		247 564,00 €	
Total sur l'imputation 905 - 54 - 154008 - 15400801 :		247 564,00 €	
Total sur le projet d'ensemble 00001465 - LABEL 14035CDSR9510003 :		247 564,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote sur projet d'ensemble

Commission permanente du :		09/07/2015		Budget :		2015	
Projet d'ensemble : 00001467 - LABEL14195CDSR9510001							
Chapitre : 905 - Aménagement des territoires							
Code fonctionnel : 54 - Habitat - (Logement)							
Programme : 154008 - Lutte contre la précarité énergétique							
Action : 15400801 - Lutte contre la précarité énergétique							
Dispositif : 00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé							
☐ Dossier : 15010760 - SDC ANGELE K 7 RUE JEAN LURCAT A ARGENTEUIL (95100)							
Bénéficiaire : R19960 - CABINET CAZALIERES							
Localisation : ARGENTEUIL							
CPER / CPRD : Hors CPER - Hors CPRD							
Montant total :		177 567,69 €		Code nature :		20422	
Base subventionnable :		Taux de participation :		Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :			
710 279,79 €		TTC		25 %		177 567,69 €	
Total sur le dispositif 00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé :						177 567,69 €	
Total sur l'imputation 905 - 54 - 154008 - 15400801 :						177 567,69 €	
Total sur le projet d'ensemble 00001467 - LABEL14195CDSR9510001 :						177 567,69 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote sur projet d'ensemble

Commission permanente du :	09/07/2015	Budget :	2015
Projet d'ensemble :	00001469 - LABEL 14195CDSR9510003		
Chapitre :	905 - Aménagement des territoires		
Code fonctionnel :	54 - Habitat - (Logement)		
Programme :	154008 - Lutte contre la précarité énergétique		
Action :	15400801 - Lutte contre la précarité énergétique		
Dispositif :	00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé		
Dossier :	15010829 - SDC MONET 22 BOULEVARD GENERAL LECLERC A ARGENTEUIL (95100)		
Bénéficiaire :	R30953 - FONCIA MARCEAU		
Localisation :	ARGENTEUIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	296 747,14 €	Code nature :	20422
Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
1 186 988,56 €	TTC 25 %	296 747,14 €	
Total sur le dispositif 00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé :		296 747,14 €	
Total sur l'imputation 905 - 54 - 154008 - 15400801 :		296 747,14 €	
Total sur le projet d'ensemble 00001469 - LABEL 14195CDSR9510003 :		296 747,14 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote sur projet d'ensemble

Commission permanente du :	09/07/2015	Budget :	2015
Projet d'ensemble :	00001610 - LABEL 14679CDSR9108001		
Chapitre :	905 - Aménagement des territoires		
Code fonctionnel :	54 - Habitat - (Logement)		
Programme :	154008 - Lutte contre la précarité énergétique		
Action :	15400801 - Lutte contre la précarité énergétique		
Dispositif :	00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé		
Dossier :	15008103 - SDC COPROPRIETE BOIS SAUVAGE - 1 A 8 SQUARE DE LA BESACE - 91080 COURCOURONNES		
Bénéficiaire :	P0014465 - SERGIC PARIS SUD		
Localisation :	COURCOURONNES		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	114 716,00 €	Code nature :	20422
Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
458 866,11 €	TTC 25 %	114 716,00 €	
Total sur le dispositif 00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé :		114 716,00 €	
Total sur l'imputation 905 - 54 - 154008 - 15400801 :		114 716,00 €	
Total sur le projet d'ensemble 00001610 - LABEL 14679CDSR9108001 :		114 716,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote sur projet d'ensemble

Commission permanente du :	09/07/2015	Budget :	2015
Projet d'ensemble :	00001616 - LABEL 14300CDSR9510001		
Chapitre :	905 - Aménagement des territoires		
Code fonctionnel :	54 - Habitat - (Logement)		
Programme :	154008 - Lutte contre la précarité énergétique		
Action :	15400801 - Lutte contre la précarité énergétique		
Dispositif :	00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé		
Dossier :	15010833 - SDC BRETAGNE 17 BOULEVARD DU GENERAL LECLERC A ARGENTEUIL (95100)		
Bénéficiaire :	R30953 - FONCIA MARCEAU		
Localisation :	ARGENTEUIL		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	494 171,62 €	Code nature :	20422
Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :	
1 976 686,47 €	TTC 25 %	494 171,62 €	
Total sur le dispositif 00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé :		494 171,62 €	
Total sur l'imputation 905 - 54 - 154008 - 15400801 :		494 171,62 €	
Total sur le projet d'ensemble 00001616 - LABEL 14300CDSR9510001 :		494 171,62 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du :	09/07/2015	N° de rapport :	R0007718	Budget :	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

Chapitre :	905 - Aménagement des territoires
Code fonctionnel :	54 - Habitat - (Logement)
Programme :	154008 - Lutte contre la précarité énergétique
Action :	15400801 - Lutte contre la précarité énergétique

Dispositif :	00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé
---------------------	---

Dossier :	15010085 - SDC LA FELICITE 160 RUE D'AUBERVILLIERS ET 15-17 RUE LABOIS-ROUILLON A PARIS (75019)		
Bénéficiaire :	R23046 - ATRIUM GESTION		
Localisation :	PARIS		
CPER / CPRD :	Hors CPER - Hors CPRD		
Montant total :	428 000,00 €	Code nature :	20422

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
4 686 184,00 €	TTC 9,13 %	428 000,00 €

Total sur le dispositif 00000655 - Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé :	428 000,00 €
--	--------------

Total sur l'imputation 905 - 54 - 154008 - 15400801 :	428 000,00 €
--	--------------

ANNEXE A LA DELIBERATION N° 2

Fiches projets

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15006101
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : 78-MAGNY LES HAMEAUX - BARRIERE ET CURE - REHABILITATION 304 LOGEMENTS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	6 979 549,00 €	8,71 %	608 000,00 €
	Montant Total de la subvention		608 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-54-204162-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPIEVOY OPH INTERDEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE DU VAL D'OISE ET DES YVELINES

Adresse administrative : 145-147 RUE YVES LE COZ
78011 VERSAILLES CEDEX

Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Monsieur Jérôme GUEDJ, Président

N° SIRET : 43477675300064

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc social
Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réhabilitation thermique de 304 logements situés squares Cure et Barrière à Magny-les-Hameaux

Date prévisionnelle de début de projet : 1 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet :

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : Urgence au regard de l'état des dégradations dans certains logements (infiltrations d'air, d'eau et moisissures) dont l'importance a engendré un signalement par le Préfet auprès de l'agence régionale de santé.

Description :

L'opération porte sur deux îlots, constitués respectivement de 6 et 5 groupes de pavillons accolés, totalisant 304 logements construits en 1975, situés au sud-est du centre ville.

Le programme des travaux comprend notamment le traitement des charpentes, le nettoyage des toitures, la remise aux normes des installations d'électricité, la réfection de la distribution d'eau froide et d'eau

chaude, la réfection des cuisines, salle d'eau et WC (faïences, peintures et revêtements de sols).

Les interventions participant à l'amélioration thermique :

- sur l'enveloppe et les parties communes : isolation des façades par l'extérieur, isolation des combles ;
- sur les parties privatives : remplacements des menuiseries extérieures (vitrages et porte d'entrée), pose d'occultations, remplacement des chaudières et du réseau de distribution de chauffage ainsi que des radiateurs, modification de la ventilation des logements.

Certification : Patrimoine habitat & environnement BBC Effinergie rénovation

Chauffage : Individuel gaz

Logements T4

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : de 283,88 à 364,19

Cep après travaux kWhep/m² SHON : de 84,16 à 99,51

Gain : de 69,59% à 73,35%

Logements T5

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : de 350,44 à 354,34

Cep après travaux kWhep/m² SHON : de 100,99 à 103,74

Gain : de 70,63% à 71,18%

Logements T6

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : de 338,87 à 339,77

Cep après travaux kWhep/m² SHON : de 96,16 à 97,39

Gain : de 71,3% à 71,62%

Logements T6bis

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : de 352,71 à 352,95

Cep après travaux kWhep/m² SHON : de 99,54 à 99,70

Gain : de 71,75% à 71,78%

Dégagement Co²/m² an avant travaux : de 75 à 97 selon les bâtiments

Dégagement Co²/m² an après travaux : de 20 à 24 selon les bâtiments

Les gains annuels au niveau des dépenses de chauffage et d'ECS sont estimés de 975 € à un maximum théorique de 1.342 € pour un T6bis.

La concertation : le programme a été approuvé par 89,03% des locataires (taux de participation 52,36%).

Prix de revient : 17.954.243 €, soit 59.060 € par logement

Montant des travaux subventionnables : 6.979.549 €

Calcul de la subvention : 6.979.549 € x 10 % = 697.955 €

Calcul du plafond : 2.000 € x 304 = 608.000 €

Montant de la subvention régionale : 608.000 €

Loyer annuel /m² SC – valeur 2015 :

avant réhabilitation : de 37,26 à 41,58 €

après réhabilitation : 41,97 €

à la relocation : 41,97 €

plafond : 41,97 €

Localisation géographique :

- MAGNY-LES-HAMEAUX

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL	17 954 243,0 0	100,00%	PRET 1%	299 000,00	1,67%
Total	17 954 243,0 0	100,00%	FONDS PROPRES	1 500 723,00	8,36%
			PRETS CDC	15 546 520,00	86,59%
			SUBVENTION REGION	608 000,00	3,39%
			Total	17 954 243,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	824 440,00 €
2012	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	2 914 244,00 €
2012	Aide en faveur du logement des jeunes et apprentis	1 037 691,00 €
2012	Convention régionale de patrimoine social	1 824 462,00 €
2013	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	110 000,00 €
2013	Logement social pour les personnes âgées	317 208,60 €
2013	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	2 310 366,00 €
2014	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	885 348,00 €
2015	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	453 406,00 €
2015	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	910 000,00 €
	Montant total	8 002 783,60 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14017045
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : 93-AUBERVILLIERS - JULES VERNE/PONCEAUX - REHABILITATION 32 LOGEMENTS
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	687 764,00 €	9,31 %	64 000,00 €
	Montant Total de la subvention		64 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-54-20422-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SA D'HLM OSICA
 Adresse administrative : 102 AVENUE DE FRANCE
 75646 PARIS
 Statut Juridique : Société Anonyme
 Représentant : Monsieur Jean SEBEYRAN, Principal

Objet : La SA d'HLM OSICA a pour objet la construction et la gestion d'habitations à loyer modéré.

N° SIRET : 55204648400259

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc social
 Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réhabilitation thermique de 32 logements sis 3-5 avenue des Ponceaux à Aubervilliers

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet :
 Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'opération concerne la résidence Jules Verne, construite en 1988, constituée de 2 bâtiments R+3 et R+4 totalisant 32 logements.

Le programme des travaux comprend notamment la remise aux normes des installations d'électricité.

Les interventions participant à l'amélioration thermique :

- sur l'enveloppe et les parties communes : isolation thermique par l'extérieur, isolation des planchers bas

des rez-de-chaussée ;

- sur les parties privatives : remplacement des menuiseries extérieures, mise en place d'une VMC hygroréglable, remplacement des convecteurs et des chauffe-eau.

Certification : Patrimoine habitat rénovation énergétique HPE rénovation

Chauffage : Individuel électrique

Bâtiment 1

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 318,85

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 175,15

Gain : 45,07 %

Bâtiment 2

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 344,39

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 190,96

Gain : 44,55 %

Dégagement Co²/m² an avant travaux : 17 et 19

Dégagement Co²/m² an après travaux : 8 et 9

Les gains au niveau des dépenses de chauffage sont estimés en moyenne par logement à 456 € par an.

La concertation : le programme a été approuvé par 100% des locataires (taux de participation 31,25%).

Prix de revient : 768.000 €, soit 24.000 € par logement

Montant des travaux subventionnables : 687.764 €

Calcul de la subvention : 687.764 € x 10 % = 68.776 €

Calcul du plafond : 2.000 € x 32 = 64.000 €

Montant de la subvention régionale : 64.000 €

Loyer annuel /m² SC – valeur janvier 2014 :

avant réhabilitation : 53,08 €

après réhabilitation : 53,08 €

à la relocation : 54,06 €

plafond : 54,06 €

Localisation géographique :

- AUBERVILLIERS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL	768 000,00	100,00%
Total	768 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
FONDS PROPRES	208 000,00	27,08%
PRET CDC	496 000,00	64,58%
SUBVENTION REGION	64 000,00	8,33%
Total	768 000,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Hébergement non médicalisé pour les personnes âgées	228 000,00 €
2012	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	5 050 000,00 €
2012	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	1 742 888,00 €
2012	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	2 440 904,00 €
2012	Soutien aux établissements d'hébergement non médicalisé pour personnes handicapées ou âgées	231 000,00 €
2012	Convention régionale de patrimoine social	2 318 420,00 €
2013	Etablissements d'hébergement médicalisé pour les personnes âgées dépendantes	368 340,00 €
2013	Accueil de jour en EHPAD	20 646,00 €
2013	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	5 150 128,00 €
2013	Aide en faveur de la création de résidences pour étudiants	460 000,00 €
2013	Aide en faveur des résidences pour jeunes actifs, jeunes travailleurs et apprentis	2 017 180,00 €
2013	Hébergement non médicalisé pour les personnes âgées	121 590,00 €
2013	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	1 513 331,00 €
2014	Aide en faveur des résidences pour jeunes actifs, jeunes travailleurs et apprentis	1 857 407,00 €
2014	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	2 221 382,00 €
2014	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	2 625 170,00 €
2015	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	845 859,00 €
2015	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	512 186,00 €
	Montant total	26 714 353,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15003160
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : 93-MONTREUIL - CONDORCET VARLIN - REHABILITATION 69 LOGEMENTS
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	2 058 190,00 €	6,70 %	138 000,00 €
	Montant Total de la subvention		138 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-54-204162-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPH OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
MONTREUILLOIS
Adresse administrative : 17 RUE MOLIERE
93100 MONTREUIL
Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial
Représentant : Monsieur Patrice BESSAC, Président

N° SIRET : 48877716000018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc social
Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réhabilitation thermique de 69 logements sis 5 rue Eugène Varlin Montreuil

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015
Date prévisionnelle de fin de projet :
Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'opération concerne une résidence du groupe Condorcet situé en limite du centre ville. La résidence, construite en 1952, est constituée de 2 corps de bâtiments R+5 accolés, formant un seul bloc qui totalise 69 logements et qui intègre 4 commerces en rez-de-chaussée.

Les logements sont déjà dotés de menuiseries double vitrage posées en 1996.

Le programme des travaux comprend notamment la réfection de la toiture, la remise aux normes des installations de gaz de l'ensemble du bâtiment et des installations électriques des logements, la réfection des colonnes d'eau, la création d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et la mise en accessibilité de 15 logements, le remplacement d'une partie du mobilier sanitaire et de l'intégralité de la

robinetterie avec économiseurs d'eau.

Les interventions participant à l'amélioration thermique :

- sur l'enveloppe et les parties communes : isolation thermique des façades par l'extérieur, isolation de la toiture et des plafonds des caves, création d'une VMC collective, création d'une chaufferie collective au gaz en remplacement des installations individuelles.

- sur les parties privatives : suppression des installations individuelles de chauffage et d'ECS, installation d'une VMC et remplacement des occultations.

Certification : Promotelec Rénovation énergétique HPE rénovation

Chauffage : Collectif gaz

Bâtiment unique

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 323,36

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 116,24

Gain : 64,05 %

Dégagement Co²/m² an avant travaux : 68

Dégagement Co²/m² an après travaux : 23

Les gains au niveau des charges sont estimés de 358 à 627 € par an selon la typologie des logements.

La concertation : le programme a été approuvé par 78,95% des locataires (taux de participation 57,58%).

Prix de revient : 3.044.665 €, soit 44.126 € par logement

Montant des travaux subventionnables : 2.058.190 €

Calcul de la subvention : 2.058.190 € x 10 % = 205.819 €

Calcul du plafond : 2.000 € x 69 = 138.000 €

Montant de la subvention régionale : 138.000 €

Loyer annuel /m² SC – valeur janvier 2013 :

avant réhabilitation : 39,08 €

après réhabilitation : 42,90 €

à la relocation : 42.95 €

plafond : 42.95 €

Localisation géographique :

- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL	3 044 665,00	100,00%
Total	3 044 665,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
DEGREVEMENT TFPB	521 601,00	17,13%
CERTIFICAT ECONOMIE D'ENERGIE	48 180,00	1,58%
FONDS PROPRES	555 788,00	18,25%
ECO PRET CDC	1 138 500,00	37,39%
PRET CDC PAM	642 596,00	21,11%
SUBVENTION REGION	138 000,00	4,53%
Total	3 044 665,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Politique énergie climat	2 375,00 €
2012	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	1 534 500,00 €
2012	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	64 438,00 €
2012	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	641 292,00 €
2013	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	558 617,00 €
2014	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	1 247 415,00 €
	Montant total	3 984 199,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15003158
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : 93-MONTREUIL - GROUPE VITRY - REHABILITATION 116 LOGEMENTS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	2 879 637,00 €	8,06 %	232 000,00 €
	Montant Total de la subvention		232 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-54-204162-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPH OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT
MONTREUILLOIS

Adresse administrative : 17 RUE MOLIERE
93100 MONTREUIL

Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Monsieur Patrice BESSAC, Président

N° SIRET : 48877716000018

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc social
Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réhabilitation thermique de 116 logements situés 2-10 rue de Vitry, 21-27 rue Gaston Laurion et 1 rue Eugène Varlin à Montreuil

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet :

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'opération concerne une résidence du groupe Vitry situé en limite du centre ville. La résidence comprend 3 groupes de bâtiments R+4/R+5, construits de 1988 à 1993, qui totalisent 116 logements et qui intègrent des locaux commerciaux.

Le programme des travaux comprend notamment la réfection des toitures, la remise aux normes des installations électriques des logements, le remplacement de toute la robinetterie avec économiseurs d'eau, le rafraîchissement des murs et plafonds d'une partie des logements.

Les interventions participant à l'amélioration thermique :

- sur l'enveloppe et les parties communes : isolation des façades par l'extérieur, isolation des combles et des toitures terrasses, isolation des plafonds hauts des locaux non chauffés (loggias, parkings) ;

- sur les parties privatives : remplacement de toutes les menuiseries extérieures, remplacement ou pose d'occultations, remplacement des convecteurs par des panneaux rayonnants, remplacement de la VMC.

Certification : Promotelec Rénovation énergétique HPE rénovation

Chauffage : Individuel électrique

Bâtiments A-B et Lauriau 1 à 5 :

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 404,52

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 174,48

Gain : 56,87%

Bâtiments Lauriau 6 et 7

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 479,96

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 173,27

Gain : 63,90%

Bâtiments C et D

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 501,09

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 167,17

Gain : 66,64%

Dégagement Co²/m² an avant travaux : 23 à 25 selon les bâtiments

Dégagement Co²/m² an après travaux : 7 à 8 selon les bâtiments

Les gains au niveau des charges sont estimés de 175 à 739 € par an selon la typologie des logements.

La concertation : le programme a été approuvé par 88,89% des locataires (taux de participation 38,79%).

Prix de revient : 4.350.337 €, soit 37.503 € par logement

Montant des travaux subventionnables : 2.879.637 €

Calcul de la subvention : 2.879.637 € x 10 % = 287.964 €

Calcul du plafond : 2.000 € x 116 = 232.000 €

Montant de la subvention régionale : 232.000 €

Loyer annuel /m² SC – valeur janvier 2013 :

avant réhabilitation : 49,96 €

après réhabilitation : 52,21 €

à la relocation : 52,21 €

plafond : 52,45 €

Localisation géographique :

- MONTREUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR
--

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL	4 350 337,00	100,00%
Total	4 350 337,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
DEGREVEMENT TFPB	754 407,00	17,34%
CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE	90 801,00	2,09%
FONDS PROPRES	457 795,00	10,52%
ECO PRET CDC	1 753 000,00	40,30%
PRET PAM CDC	1 062 334,00	24,42%
SUBVENTION REGION	232 000,00	5,33%
Total	4 350 337,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Politique énergie climat	2 375,00 €
2012	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	1 534 500,00 €
2012	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	64 438,00 €
2012	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	641 292,00 €
2013	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	558 617,00 €
2014	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	1 247 415,00 €
	Montant total	3 984 199,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15003698
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : 94-CHOISY - LES NAVIGATEURS - REHABILITATION 245 LOGEMENTS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	4 629 731,00 €	10,00 %	462 973,00 €
	Montant Total de la subvention		462 973,00 €

Imputation budgétaire : 905-54-204162-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : OPH 94 VALOPHIS HABITAT OFFICE PUB
HABITAT 94

Adresse administrative : 81 RUE DU PONT DE CRETEIL
94107 ST MAUR DES FOSSES CEDEX

Statut Juridique : Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial

Représentant : Monsieur Abraham JOHNSON, Président

N° SIRET : 78576955500026

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc social
Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réhabilitation thermique de 245 logements sis 2-12 et 14-28 allée Christophe Colomb à Choisy-le-Roi

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet :

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'opération porte sur 2 bâtiments construits en 1961, dont un R+4 comprenant 80 logements et un R+12 de 165 logements.

Le programme des travaux comprend notamment la réfection des halls, la mise en place d'un éclairage basse consommation dans les parties communes, le remplacement des portes d'ascenseurs, l'adaptation de 23 logements aux personnes à mobilité réduite, la remise aux normes des installations électriques des logements, la réfection des pièces humides (faïences et peintures) et le remplacement du mobilier

sanitaire.

Les interventions participant à l'amélioration thermique :

- sur l'enveloppe et les parties communes : isolation thermique par l'extérieur, raccordement de la distribution d'ECS sur le réseau de chaleur, installation d'un système de sous-comptage des calories sur la sous-station du RCU, remplacement des portes des halls ;

- sur les parties privatives : suppression des chauffe-bains individuels au gaz (pour raccordement ECS au réseau de chaleur), remplacement des fenêtres d'une des façades de l'immeuble R+12, mise en place d'une nouvelle VMC, remplacement des portes palières d'origine (137 logements), fermeture des loggias par des baies vitrées.

Certification : Patrimoine habitat BBC Effinergie rénovation

Chauffage : Réseau de chaleur urbain géothermique

Bâtiment R+4

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 186,81

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 100,68

Gain : 46,11%

Bâtiment R+12

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 202,05

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 102,24

Gain : 48,41%

Dégagement Co²/m² an avant travaux : 54 et 58

Dégagement Co²/m² an après travaux : 30

Les gains au niveau des dépenses de chauffage et d'ECS sont estimés aux environs de 146 € par an en moyenne par logement.

La concertation : le programme a été approuvé par 89,62% des locataires (taux de participation 45,89%).

Prix de revient : 7.742.609 €, soit 31.602 € par logement

Montant des travaux subventionnables : 4.629.731 €

Calcul de la subvention : 4.629.731 € x 10 % = 462.973 €

Calcul du plafond : 2.000 € x 245 = 490.000 €

Montant de la subvention régionale : 462.973 €

Loyer annuel /m² SC – valeur novembre 2014 :

avant réhabilitation : 40,80 €

après réhabilitation : 44,28 €

à la relocation : 44,88 €

plafond : 48,54 €

Localisation géographique :

- CHOISY-LE-ROI

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL	7 742 609,00	100,00%	SUBVENTION ANRU	1 815 000,00	23,44%
Total	7 742 609,00	100,00%	SUBVENTION DEPARTEMENT (EC)	1 180 470,00	15,25%
			EXONERATION TFPB	498 117,00	6,43%
			PET 1%	300 000,00	3,87%
			ECO PRET	3 409 027,00	44,03%
			CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE	77 022,00	0,99%
			SUBVENTION REGION	462 973,00	5,98%
			Total	7 742 609,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	3 838 237,00 €
2012	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	2 312 621,00 €
2012	Convention régionale de patrimoine social	4 168 800,00 €
2013	Etablissements d'hébergement pour personnes sans abri, familles demandeuses d'asile et réfugiés	592 289,00 €
2013	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	3 352 065,00 €
2014	Aide en faveur des résidences pour jeunes actifs, jeunes travailleurs et apprentis	1 088 288,00 €
2014	Mise en oeuvre du Grand Projet 3 du contrat de projet Etat-Région 2007-2013 - Appel à projet Nouveaux Quartiers Urbains	345 000,00 €
2014	Logement social pour les personnes en situation de handicap	450 000,00 €
2014	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	4 557 132,00 €
2014	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	30 545,40 €
2014	Financement des dossiers PRU et OPI	1 312 000,00 €
2014	Etablissements d'hébergement pour personnes sans abri, familles demandeuses d'asile et réfugiés	1 085 000,00 €
2014	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	456 000,00 €
2015	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	359 348,00 €
	Montant total	18 186 921,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001170
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : 94-GENTILLY - GABRIEL PERI - REHABILITATION DE 421 LOGEMENTS

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	7 214 798,00 €	10,00 %	721 480,00 €
	Montant Total de la subvention		721 480,00 €

Imputation budgétaire : 905-54-20422-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : EFIDIS SA HABITATION LOYER MODERE
 Adresse administrative : 20 PLACE DES VINS DE FRANCE
75012 PARIS
 Statut Juridique : Société Anonyme
 Représentant : Monsieur Pierre-François GOUIFFES, Président

Objet : NC

N° SIRET : 58200872800104

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc social
 Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réhabilitation thermique de 421 logements sis 162 rue Gabriel Péri à Gentilly

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet :

Démarrage anticipé de projet : Non

Description :

L'ensemble immobilier a été construit en 1932. Il est constitué de 8 bâtiments R+7 totalisant 421 logements.

Le programme de travaux comprend notamment la vérification et le remplacement partiel des installations électriques, la rénovation des halls, la réfection des peintures des cages d'escalier et de l'éclairage des parties communes, la mise en place d'interphones, la création de locaux pour le tri sélectif et les voitures d'enfants, le remplacement du mobiliser sanitaire et la réfection des peintures des salles d'eau et cuisines.

Les interventions participant à l'amélioration thermique :

- sur l'enveloppe et les parties communes : isolation thermique des façades par l'extérieur, des combles et des planchers hauts des sous-sols ;

- sur les parties privatives : remplacement des menuiseries extérieures et des persiennes ainsi que des chaudières gaz, mise en place de robinets thermostatiques, réfection de la VMC.

Certification : Patrimoine habitat Rénovation énergétique Rénovation 150

Chauffage : Individuel gaz

Bâtiment 1

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 320,6

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 77,5

Gain : 75,83%

Bâtiment 2

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 329,4

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 79,9

Gain : 75,74%

Bâtiment 3

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 338,6

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 80,4

Gain : 76,26%

Bâtiment 4

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 335,9

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 79,4

Gain : 76,36%

Bâtiment 5

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 356

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 84,4

Gain : 76,29%

Bâtiment 9

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 350,8

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 83,5

Gain : 76,20%

Bâtiment 10

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 341,3

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 71,8

Gain : 78,96%

Bâtiment 11

Cep avant travaux kWhep/m² SHON : 323,8

Cep après travaux kWhep/m² SHON : 78,9

Gain : 75,63%

Dégagement Co²/m² an avant travaux : de 80 à 89 selon les bâtiments

Dégagement Co²/m² an après travaux : de 17 à 20 selon les bâtiments

Les gains au niveau des charges de chauffage et d'ECS sont estimés en moyenne par an de 300 à 672 €

selon la typologie des logements

La concertation : le programme a été approuvé par 90,91% des locataires (taux de participation 100%).

Prix de revient : 13.833.361 €, soit 32.858 € par logement

Montant des travaux subventionnables : 7.214.798 €

Calcul de la subvention : 7.214.798 € x 10 % = 721.480 €

Calcul du plafond : 2.000 € x 421 = 842.000 €

Montant de la subvention régionale : 721.480 €

Loyer annuel /m² SC – valeur janvier 2014 :

avant réhabilitation : de 35,16 € à 43,51 €

après réhabilitation : de 35,16 € à 43,51 €

à la relocation : 43,56 €

plafond : 43,56 €

Localisation géographique :

- GENTILLY

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
PRIX DE REVIENT PREVISIONNEL	13 833 361,0 0	100,00%	FONDS PROPRES	4 707 442,00	34,03%
Total	13 833 361,0 0	100,00%	ECO PRET CDC	5 908 000,00	42,71%
			PRET PAM	2 496 439,00	18,05%
			SUBVENTION REGION	721 480,00	5,22%
			Total	13 833 361,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Politique énergie climat	71 173,20 €
2012	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	3 048 951,00 €
2012	Etablissements d'hébergement pour personnes sans abri, familles demandeuses d'asile et réfugiés	669 435,20 €
2012	Aide en faveur du logement des jeunes et apprentis	1 873 200,00 €
2012	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	621 525,00 €
2012	Convention régionale de patrimoine social	1 172 000,00 €
2013	Convention régionale de patrimoine social	1 114 000,00 €

2013	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	2 253 195,00 €
2013	Aide en faveur des résidences pour jeunes actifs, jeunes travailleurs et apprentis	1 484 625,00 €
2013	Aide en faveur de la création de résidences pour étudiants	3 246 800,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	80 000,00 €
2013	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	178 000,00 €
2014	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	1 122 882,00 €
2015	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	1 184 713,00 €
2015	Aide en faveur de la création de résidences pour étudiants	945 800,00 €
2015	Lutte contre la précarité énergétique - Parc social	520 000,00 €
	Montant total	16 487 325,40 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010760
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : SDC ANGELE K 7 RUE JEAN LURCAT A ARGENTEUIL (95100)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	710 279,79 €	25,00 %	177 567,69 €
	Montant Total de la subvention		177 567,69 €

Imputation budgétaire : 905-54-20422-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CABINET CAZALIERES
 Adresse administrative : 12 RUE EUGENE FLACHAT
75017 PARIS
 Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
 Représentant :

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 32040735600031

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé
 Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réalisation du projet de rénovation thermique de la copropriété Angèle K sise 7, rue Jean Lurçat à Argenteuil (95100).

nombre de lots d'habitation concernés : 52

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 juillet 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Travaux de réhabilitation intégrant des postes visant à l'amélioration des performances thermiques et énergétiques des équipements et parties communes.

Projet validé dans le cadre du label CDSR approuvé par délibération n° CP 14-195 du 10 avril 2014 (label 14-195 CDSR 95100-01).

Description :

- ravalement ITE,
- étanchéité, isolation et sécurité des terrasses,
- menuiseries et volets roulants,
- maîtrise d'œuvre.

L'étude thermique réalisée avant travaux a permis d'identifier la consommation énergétique du bâtiment : 165 kWh_{ep}/m²/an soit la classe D.

La mise en œuvre du programme de travaux permet d'atteindre une consommation énergétique de 55 kWh_{ep}/m²/an soit la classe B, soit un gain de 67 %.

Détail du calcul de la subvention :

Modalités de calcul de la subvention :

4000 X 52 lots = 208 000 €

Calcul de 25 % du plafond de la base subventionnable :

710 270, 79 € / 4 = 177 567, 69

Subvention régionale : 177 567,69 €.

Localisation géographique :

- ARGENTEUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats de matériels, équipements et travaux	657 885,31	92,62%	Subvention Région (sollicitée)	177 567,70	25,00%
Achats d'études et prestations de services	52 385,48	7,38%	Subvention ville (sollicitée)	71 027,00	10,00%
Total	710 270,79	100,00%	Quote-part copropriété	461 676,09	65,00%
			Total	710 270,79	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	47 873,91 €
2012	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	1 995,00 €
2013	Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	983 000,00 €
2013	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	25 109,79 €
2013	Habitat Privé CDSR-Parties communes	595 982,46 €
2013	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	219 273,79 €

2014	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	42 714,95 €
2014	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	165 938,34 €
2014	Politique énergie climat	25 765,50 €
2015	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	93 619,00 €
	Montant total	2 201 272,74 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15008103
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : SDC COPROPRIETE BOIS SAUVAGE - 1 A 8 SQUARE DE LA BESACE - 91080 COURCOURONNES

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	458 866,11 €	25,00 %	114 716,00 €
	Montant Total de la subvention		114 716,00 €

Imputation budgétaire : 905-54-20422-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : SERGIC PARIS SUD
 Adresse administrative : 10 ALL DES CHAMPS ELYSEES
 91080 COURCOURONNES
 Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
 Représentant :

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 35125463600092

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé
 Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réalisation du projet de rénovation thermique de la copropriété Bois Sauvage sise, 1 à 8 square de la Besace à Courcouronnes (91080).
 nombre de lots d'habitation concernés : 34

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 juillet 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Travaux de réhabilitation intégrant des postes visant à l'amélioration des performances thermiques et énergétiques des équipements et des parties communes de la copropriété Bois Sauvage sise à Courcouronnes (91080).

Description :

- changement des menuiseries et des volets,
- mise en place d'une VMC hygro B,
- réfection de l'étanchéité et isolation des toitures,

- ravalement et isolation des façades et pignons,
- modernisation du circuit de distribution de chauffage et de la sous-station, équilibrage et désembouage,
- honoraires de maîtrise d'œuvre, SPS, bureau de contrôle.

Projet déjà validé par délibération n° CP14-679 du 20 novembre 2014 (labellisation n° 14-679 CDSR 91080-01).

L'étude thermique réalisée avant intervention a permis d'identifier une consommation énergétique de 211 kwhep/m²/an soit la classe D.

La mise en œuvre du programme de travaux permet d'atteindre une consommation de 128 kwhep/m²/an soit la classe C, soit un gain de 39 %.

Détail du calcul de la subvention :

Modalités de calcul :

4000 € X 34 = 136 000 €

Calcul du plafond de la base subventionnable :

458 866,11 € / 4 = 114 716,52 €

subvention sollicitée : 114 716 €

subvention régionale : 114 716 €

Localisation géographique :

- COURCOURONNES

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats d'études et prestations de services	33 339,91	7,27%	Subvention ANAH (sollicitée)	134 050,00	29,21%
Achats de matériels, équipements et travaux	425 526,20	92,73%	Subvention Région (sollicitée)	114 716,00	25,00%
Total	458 866,11	100,00%	Subvention Département (sollicitée)	51 000,00	11,11%
			Subvention Commune (sollicitée)	7 650,00	1,67%
			Quote part copropriété	151 450,11	33,01%
			Total	458 866,11	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	9 500,00 €
	Montant total	9 500,00 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010085
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : SDC LA FELICITE 160 RUE D'AUBERVILLIERS ET 15-17 RUE LABOIS-ROUILLON A PARIS (75019)

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	4 686 184,00 €	9,13 %	428 000,00 €
	Montant Total de la subvention		428 000,00 €

Imputation budgétaire : 905-54-20422-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ATRIUM GESTION
 Adresse administrative : 4 RUE D'ARGENSON
75008 PARIS
 Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
 Représentant : Monsieur MOURADY SAID, GESTIONNAIRE

Objet : NC

N° SIRET : 63201850300052

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé
 Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réalisation du projet de rénovation thermique de la copropriété "La Felicité" sise 160, rue d'Aubervilliers et 15-17, rue Labois-Rouillon à Paris (75019).
 nombre de lots d'habitation concernés : 214.

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 juillet 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Travaux de réhabilitation intégrant des postes visant à l'amélioration des performances thermiques et énergétiques des équipements et parties communes.

Description :

- ravalement avec isolation thermique des façades,
- remplacement des portes intérieures,
- isolation des planchers bas,
- fermeture des porches,

- isolation de la toiture,
- équilibrage des réseaux de distribution de chaleur et mise en place de robinets thermostatiques et de pompes à débit variable,
- production d'eau chaude par panneaux solaires,
- mise en place d'une ventilation hygroréglable de type B,
- remplacement des menuiseries existantes par du double vitrage performant,
- isolation des coffres de volets roulants,
- mise en place d'un éclairage performant dans les parties communes.

L'étude réalisée avant intervention a permis d'identifier la consommation énergétique du bâtiment : 263 kWh/m²/an soit la classe E.

La mise en œuvre du programme de travaux permet d'atteindre une consommation énergétique de 116 kWh/m²/an soit la classe C, soit un gain de 55 %.

Détail du calcul de la subvention :

modalités de calcul de la subvention :

3000 € X 214 lots = 642 000 €

calcul du plafond de la base subventionnable :

4 688 184 € / 4 = 1 172 046 €

subvention sollicitée : 428 000 €

montant de la subvention régionale : 428 000 €

Localisation géographique :

- PARIS

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats de matériels, équipements et travaux	4 686 184,00	100,00%	Subvention ville de Paris (sollicitée)	428 000,00	9,13%
Total	4 686 184,00	100,00%	Subvention ANAH (sollicitée)	470 662,00	10,04%
			Subvention Région (sollicitée)	428 000,00	9,13%
			Crédit d'impôts (sollicité)	368 000,00	7,85%
			Certificat d'économie d'énergie (sollicités)	99 560,00	2,12%
			Quote part copropriété	2 891 962,00	61,71%
			Total	4 686 184,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Habitat Privé CDSR-Parties communes	854 173,00 €
2013	Politique énergie climat	3 987,50 €
2014	Politique énergie climat	35 850,00 €
	Montant total	894 010,50 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010820
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : SDC TOUR BILLY 63/65 RUE LIEUTENANT COLONEL PRUD'HON A ARGENTEUIL (95100)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	990 256,01 €	25,00 %	247 564,00 €
	Montant Total de la subvention		247 564,00 €

Imputation budgétaire : 905-54-20422-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONCIA MARCEAU
 Adresse administrative : 67 AV MARCEAU
 92400 COURBEVOIE
 Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
 Représentant : FONCIA DUPONT

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 43359610300021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé
 Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réalisation du projet de rénovation thermique de la copropriété Tour Billy sise 63/65, rue Lieutenant Colonel Prud'hon à Argenteuil (95100).
 nombre de lots d'habitation concernés : 72

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 juillet 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Travaux de réhabilitation intégrant des postes visant à l'amélioration des performances thermiques et énergétiques des équipements et parties communes.
 Projet validé dans le cadre du label CDSR approuvé par délibération n° CP 14-035 du 30 janvier 2014 (label n° 14-035 CDSR 95100-03).

Description :

- ravalement ITE
- isolation planchers hauts des caves
- pose menuiseries et volets roulants intégrés

L'étude thermique réalisée avant travaux a permis d'identifier la consommation énergétique du bâtiment : 255 kWh/m²/an soit la classe E.

La mise en œuvre du programme de travaux permet d'atteindre une consommation énergétique de 92 kWh/m²/an soit la classe B, soit un gain de 64 %.

Détail du calcul de la subvention :

Modalités de calcul de la subvention :

4000 X 72 lots = 288 000 €

Calcul de 25 % du plafond de la base subventionnable :

990 256,01 € / 4 = 247 564 €

subvention régionale : 247 564 €.

Localisation géographique :

- ARGENTEUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats de matériels, équipements et travaux	990 256,01	100,00%	Subvention Région (sollicitée)	247 564,00	25,00%
Total	990 256,01	100,00%	Subvention Ville (sollicitée)	99 025,60	10,00%
			Quote-part copropriété	643 666,41	65,00%
			Total	990 256,01	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	63 406,54 €
2013	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	21 827,00 €
2013	Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	479 207,07 €
2013	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	371 834,00 €
2014	Habitat Privé CDSR-Parties communes	128 796,00 €
2014	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	10 405,20 €
2014	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	84 261,00 €
2014	Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	414 809,04 €
2015	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	34 109,00 €
	Montant total	1 545 248,31 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010829
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : SDC MONET 22 BOULEVARD GENERAL LECLERC A ARGENTEUIL (95100)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	1 186 988,56 €	25,00 %	296 747,14 €
	Montant Total de la subvention		296 747,14 €

Imputation budgétaire : 905-54-20422-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONCIA MARCEAU
 Adresse administrative : 67 AV MARCEAU
 92400 COURBEVOIE
 Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
 Représentant : FONCIA DUPONT

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 43359610300021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé
 Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réalisation du projet de rénovation thermique (tranches 1 et 2) de la copropriété Monet sise 22, boulevard Général Leclerc à Argenteuil (95100).
 nombre de lots d'habitation concernés : 124

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 juillet 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Travaux de réhabilitation intégrant des postes visant à l'amélioration des performances thermiques et énergétiques des équipements et parties communes.
 Projet validé dans le cadre du label CDSR approuvé par délibération n° CP 14-195 du 10 avril 2014 (label 14-195 CDSR 95100-03).

Description :

- ravalement ITE,
- pose menuiseries,
- isolation terrasse,
- VMC, robinets thermostatiques, calorifugeage ECS.

L'étude thermique réalisée avant travaux a permis d'identifier la consommation énergétique du bâtiment : 214 kWh/m²/an soit la classe D.

La mise en œuvre du programme de travaux permet d'atteindre une consommation énergétique de 91 kWh/m²/an soit la classe B, soit un gain de 57 %.

Détail du calcul de la subvention :

Modalités de calcul de la subvention :

4000 X 124 lots = 496 000 €

Calcul de 25 % du plafond de la base subventionnable :

1 186 988,56 € / 4 = 296 747,14 €

Subvention régionale : 296 747,14 €.

Localisation géographique :

- ARGENTEUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats de matériels, équipements et travaux	1 186 988,56	100,00%	Subvention Région (sollicitée)	296 747,14	25,00%
Total	1 186 988,56	100,00%	Subvention Ville (sollicitée)	118 698,00	10,00%
			Quote-part copropriété	771 543,42	65,00%
			Total	1 186 988,56	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	63 406,54 €
2013	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	21 827,00 €
2013	Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	479 207,07 €
2013	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	371 834,00 €
2014	Habitat Privé CDSR-Parties communes	128 796,00 €
2014	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	10 405,20 €
2014	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	84 261,00 €
2014	Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	414 809,04 €
2015	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	34 109,00 €
	Montant total	1 545 248,31 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15010833
--

Commission permanente du 9 juillet 2015

Objet : SDC BRETAGNE 17 BOULEVARD DU GENERAL LECLERC A ARGENTEUIL (95100)
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	1 976 686,47 €	25,00 %	494 171,62 €
	Montant Total de la subvention		494 171,62 €

Imputation budgétaire : 905-54-20422-154008-300
15400801- Lutte contre la précarité énergétique

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : FONCIA MARCEAU
 Adresse administrative : 67 AV MARCEAU
 92400 COURBEVOIE
 Statut Juridique : Société par Actions Simplifiées
 Représentant : FONCIA DUPONT

Objet : ADMINISTRATEUR DE BIENS

N° SIRET : 43359610300021

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé
 Rapport Cadre : CR09-11 du 10/02/2011

Objet du projet : réalisation du projet de rénovation thermique de la copropriété résidence Bretagne sise 17, boulevard du Général Leclerc à Argenteuil (95100).
 nombre de lots d'habitation concernés : 174.

Date prévisionnelle de début de projet : 9 juillet 2015
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 juillet 2018
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Travaux de réhabilitation intégrant des postes visant à l'amélioration des performances thermiques et énergétiques des équipements et parties communes.
 Projet validé dans le cadre du label CDSR approuvé par délibération n° CP 14-300 du 18 juin 2014 (label 14-300 CDSR 95100-01).

Description :

- ravalement ITE,
- menuiseries des loggias,
- VMC.

L'étude thermique réalisée avant travaux a permis d'identifier la consommation énergétique du bâtiment : 152 kWh/m²/an soit la classe D.

La mise en œuvre du programme de travaux permet d'atteindre une consommation énergétique de 74 kWh/m²/an soit la classe B, soit un gain de 51 %.

Détail du calcul de la subvention :

Modalités de calcul de la subvention :

4000 X 174 lots = 696 000 €

Calcul de 25 % du plafond de la base subventionnable :

1 976 686,47 € / 4 = 494 171, 62 €

Subvention régionale : 494 171, 62 €.

Localisation géographique :

- ARGENTEUIL

Contrat Particulier : Hors CPRD

CPER : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats de matériels, équipements et travaux	1 976 686,47	100,00%	Subvention Région (sollicitée)	494 171,62	25,00%
Total	1 976 686,47	100,00%	Subvention Ville (sollicitée)	197 668,00	10,00%
			Quote-part copropriété	1 284 846,85	65,00%
			Total	1 976 686,47	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Habitat Privé OAHSR/CDSR-Parties communes	63 406,54 €
2013	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	21 827,00 €
2013	Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	479 207,07 €
2013	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	371 834,00 €
2014	Habitat Privé CDSR-Parties communes	128 796,00 €
2014	CR09-11 Habitat privé : ingénierie	10 405,20 €
2014	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	84 261,00 €
2014	Lutte contre la précarité énergétique - Parc privé	414 809,04 €
2015	CR09-11 Habitat privé CDSR - Syndicats de copropriété	34 109,00 €
	Montant total	1 545 248,31 €